

REGLEMENT FACE AU COVID-19 SUITE A LA REOUVERTURE DE LA PISTE

En accord avec M. Le Maire de la commune de Pouilley-Français, nous ouvrons nos deux pistes de modélisme à compter **du 06 juin 2020**.

Ce règlement est valable jusqu’à avis contraire.

L’ouverture de la piste se fera par groupes de 10 personnes maximum côté piste bitume et 10 personnes maximum côté piste tout-terrain **en respectant les gestes barrières comme expliqué sur les fiches de la FFVRC.** Le respect de ces procédures est **IMPERATIF.**

Pour aller rouler, il faut oibligatoirement en avoir fait la demande par mail à l’adresse : carbesancon.planning@gmail.com en communiquant le jour et l’horaire (par ½ journée). Un tableau récapitulant les noms des inscrits à des jours et des ½ journées est en ligne sur le site du CAR BESANCON à l’adresse [**www.carbesancon.fr**](http://www.carbesancon.fr)avec un blocage à 10 personnes par piste et par ½ journée comme énoncé ci-dessus.

Chaque personne qui s’inscrira devra venir munie d’un masque et de son propre gel hydroalcoolique. Chaque pilote devra se désinfecter les mains avant de monter au poste de pilotage.

Un aménagement du site a été fait au mieux afin de contribuer au respect des procédures.

Les seules personnes autorisées à rentrer sur le circuit sont les membres du club possédant une licence **sans accompagnateur/trice**, **aucun** pilote extérieur à notre club n’est autorisé à venir utiliser notre infrastructure.

Tout membre du bureau est apte à vérifier la bonne application de ces procédures et remonter les informations au président si ces règles ne sont pas respectées.

Si elles ne le sont pas, le président pourra réunir le bureau afin de créer une commission disciplinaire statuant sur des éventuelles sanctions face aux contrevenants pouvant aller jusqu’à l’exclusion du club voire la fermeture du club si trop d’écarts sont constatés.

Il en va de la sécurité de tous, ne soyez pas égoïstes, pensez aux autres, il faut savoir être raisonnable et partager en ces moments difficiles.

Sportivement.

Le président, Jérémy DEMESMAY